

# Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif [article]

Jean-Claude Beacco 

Langages / Année 2004 / Volume 38 / Numéro 153 / pp. 109-119

Fait partie d'un numéro thématique : Les genres de la parole

[Résumés](#) [Documents liés](#) [Référence bibliographique](#)

**Jean-Claude Beacco**

Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III – SYLED-CEDISCOR, EA 2290

---

## Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif

On développera le point de vue selon lequel la « question des genres discursifs » en linguistique gagnerait en clarté si l'on reconnaissait, au préalable, le statut épistémologique particulier de la notion de *genre discursif* ou *genre de discours*. On avancera que celui-ci est de nature pré-linguistique, car il s'agit d'une notion de statut épistémologique ambigu, comme bien des vocables du langage ordinaire utilisés comme concepts au sein des sciences du langage.

La problématique concernant les genres discursifs pourrait alors s'énoncer de la manière suivante : il s'agit, d'une part, de reconnaître ce que cette notion, appréhendée globalement, porte en elle d'expérience humaine, collective et réflexive, de la communication verbale et d'examiner comment celle-ci peut être (et a été) construite pour être articulée et/ou intégrée à des dispositifs théoriques concernant le langage et les langues. Dans cette perspective, *genre discursif* tend à empiéter sur l'espace conceptuel de *discours*, à la succession duquel il est comme candidat. D'autre part, on peut examiner la notion de genre discursif pour ce qu'elle est originairement : une catégorisation ordinaire, intrinsèquement floue mais qui peut être objectivée, de la communication verbale. À ce titre, elle relève à la fois de plusieurs points de vue théoriques : 1) de la « linguistique populaire » (ou *folk linguistics*), domaine de la sociolinguistique, en tant qu'un genre discursif est une forme de représentation métalinguistique ordinaire de la communication, entrant dans le savoir commun, 2) de descriptions linguistiques, en tant qu'un genre discursif est un objet verbal distinct de l'énoncé, du texte, de l'acte de langage, du type de textes... 3) de l'analyse du discours, au sens strict, en tant qu'un genre discursif est une forme structurant la communication sociale, constitutif de lieux, dont la configuration relève de la conjoncture socio-historique, dans lesquels s'ancrent les formations discursives et s'appréhende le sens sociétal. Ce sont ces trois espaces descriptifs, posés comme conjointement constitutifs d'une linguistique pour ces entités langagières, culturelles et socio-historiques que sont les genres discursifs, qui seront revisités ici.

## 1. LES GENRES DISCURSIFS COMME CATÉGORISATION ORDINAIRE DU DISCOURS

### 1.1. Le genre discursif comme forme de l'expérience ordinaire de la communication

On posera, après M. Bakhtine dans son esquisse, désormais célèbre, sur la question des genres (rédigée en 1952-53), que le locuteur fait l'expérience immédiate du langage à travers les genres verbaux : « les formes de la langue et les formes des types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue » (1984 : 285). Les genres ne caractérisent pas exclusivement les textes dits littéraires mais constituent une catégorie d'analyse de la communication sociale (ordinaire, professionnelle...) : c'est parce que *genre* est utilisé comme spécification de l'usage social de la parole que cela en fait un concept éligible pour la linguistique.

Ces éléments d'analyse sont programmatiques : ils construisent une modélisation de la nature même de la compétence langagière du locuteur comme mettant en œuvre (au moins) une langue dans le discours, lequel se donne comme spécifié par des formes particulières, supposées distinctes et potentiellement identifiables par celui-ci et par les autres membres de son (ses) groupe(s) de référence. Le locuteur bakhtinien n'est pas défini par la maîtrise d'une langue, mais par ce qu'on pourrait nommer son *répertoire discursif*, c'est-à-dire par la possibilité, variable suivant les locuteurs et suivant les moments de sa vie langagière, d'utiliser les formes génériques de la communication verbale et d'en jouer en fonction de ses besoins. D'ailleurs M. Bakhtine utilise lui-même le terme de *répertoire* : « Toute situation quotidienne stable comporte un auditoire organisé d'une certaine façon, et par conséquent un certain répertoire de petits genres quotidiens » (1929, *Marxisme et philosophie du langage*, cité par T. Todorov 1981 : 127), bien que celui-ci ne soit pas envisagé du point de vue du locuteur.

L'expérience des genres discursifs peut être tenue pour un mode partagé d'être aux langues, ce qui rend compte de l'immédiateté de ceux-ci pour des non-spécialistes en linguistique. Les genres discursifs sont d'autant plus proches des locuteurs qu'ils informent la communication sociale et constituent une matière première possible pour la création des communautés, nationales en particulier<sup>1</sup>, mais aussi des communautés de communication. D. Hymes définit la communauté de communication comme « une communauté possédant en commun des règles régissant le déroulement et l'interprétation de la parole, et des règles régissant l'interprétation d'au moins une variété linguistique » (1972 : 133). Ces règles, très proches des formulations bakhtiniennes (« les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques) » ; 1984 : 285) se manifestent sous la forme d'événement de communication (*speech events*), lesquels sont centrés sur un genre discursif. Les genres

1. Voir, par exemple, O. Roy (1997) : *La nouvelle Asie centrale ou la fabrication des nations* (Seuil) ou A.-M. Thiesse (1999) : *La création des identités nationales* (Seuil).

discursifs constituent l'essentiel de la matière traitée dans les approches ethnolinguistiques (Beacco, 1992), contrastives/comparatives du discours.

## 1.2. Les genres discursifs comme représentations métalinguistiques ordinaires

Les genres discursifs constituent la forme immédiate sous laquelle la langue donne prise aux locuteurs : ils sont capables de les utiliser et de les identifier. Pour les locuteurs, la matière discursive est elle-même objet de référence. Cette capacité des locuteurs à catégoriser le discours procède d'une élaboration métalinguistique ordinaire, dont les seuls éléments émergents sont les noms des genres. Tous les noms de genres ne procèdent pas de cette activité de catégorisation ordinaire mais la notion de genre de discours semble relever de cette activité classificatoire préalable à toute classification scientifique. De cette « science sauvage »<sup>2</sup> du langage, on voudra pour preuve que la notion de genre est élaborée et active dès l'aube de la réflexion linguistique. On relèvera aussi que la catégorie du genre de discours tend à être définie sous forme extensionnelle plutôt qu'intensionnelle, ce qui constitue un indice de son faible degré d'abstraction. Ce phénomène est perceptible même dans les écrits de la linguistique savante : ainsi, D. Hymes, à un moment théorique pourtant crucial (élaboration du modèle dit *SPEAKING*), ne donne pas de définition de la composante n° 16 de son modèle, celle de *genre*, qui spécifie les normes d'interaction et d'interprétation posées comme « règles qui régissent la parole » (1972 : 144). *Genre* est défini par une série énumérative ouverte de noms de genres : « Genre. Ce mot s'applique aux catégories telles que : poème, mythe, conte, proverbe, devinette, imprécation, prière, discours solennel, conférence, lettre commerciale, éditorial, etc. Sous un certain angle, analyser la parole dans des actes, c'est l'analyser dans des exemples de genre. La notion de genre suppose qu'il est possible d'identifier des caractéristiques formelles qui sont traditionnellement reconnues » (1972 : 145). Le seul élément de spécification du genre discursif comme forme d'interaction est le recours au caractère consensuel de son identification, produit d'une convergence historique et sociale (*tradition*), qui construit le genre discursif comme une catégorie métalinguistique relevant de la connaissance ordinaire mais formellement descriptible, bien que la nature de ces formes ne soit pas définie.

Les dénominations des genres discursifs sont retenues comme constituant le mode d'être premier et par défaut des genres discursifs. Elles ne constituent aucunement une classification systématique (n'étant pas une typologie construite). Elles émergent dans les discours et dans le lexique de la langue sous forme de répertoire, disparate et aux éléments peu jointifs, de formes discursives.

## 1.3. Analyser les représentations métalinguistiques ordinaires des genres discursifs

Le programme d'une linguistique des genres, instaurée dans cette perspective, relève de l'étude scientifique des représentations métalinguistiques ordinaires

2. Reprise du titre d'un ouvrage collectif (1993) : *La science sauvage. Des savoirs populaires aux ethnosciences*, Coll. Points Sciences, Seuil, Paris.

(Beacco 2001), qui concernent le langage, les langues, leur apprentissage..., telles qu'elles sont activées, construites ou réélaborees dans l'interaction verbale, sous forme, par exemple, de définitions ou d'opinions, par des non-spécialistes du langage. Il demeure largement à réaliser.

Le secteur le plus développé, sans doute un peu prématurément, en est la typologisation (Petitjean 1989). Mais l'activité classificatoire des genres discursifs a été comme contaminée par la classification relative aux types de discours : celle-ci lui est parallèle, mais elle se fonde sur un autre matériau que les noms de genres, puisque les classes de types discursifs sont des entités abstraites, non médiatisées par le lexique d'une langue. Cette activité classificatoire n'échappe pas non plus au basculement dialectique inhérent à toute classification, à savoir le passage d'une forme fixiste à une forme généalogique. Pour le reste, on manque de données ethnographiques et sociolinguistiques, qui permettraient de spécifier le matériau épilinguistique des noms de genres discursifs et la nature des répertoires discursifs des locuteurs ou groupes de locuteurs. On signalera cependant l'enquête sociolinguistique de P. Parmentier (1986) et celle, de type ethnologique, menée autour des pratiques scripturales ordinaires (Fabre 1993). Pour caractériser la culture métalinguistique d'une communauté de communication, il serait opportun de procéder à des recueils de données, sous forme d'enquêtes de nature ethnographique, comme celle dont rendent compte N. Niedzielski et D. Preston (2000).

## **2. LES GENRES DISCURSIFS COMME TYPES DE TEXTES**

Si, dans le lexique des langues, des noms de genres discursifs ordinaires sont présents, la question se pose alors de caractériser le mode d'être des entités verbales. Si de tels noms dénotent des formes identifiables de la communication verbale, celles-ci constituent des objets descriptibles dans le cadre des sciences du langage. Ce territoire descriptif relatif aux caractéristiques formelles et compositionnelles des genres discursifs est sans doute le plus familier au lecteur. Nous ne présenterons donc pas une synthèse de ces analyses linguistiques mais nous nous limiterons à souligner certaines difficultés méthodologiques qu'elles présentent.

### **2.1. Genre et type, corpus et artefact**

La première difficulté méthodologique à affronter pour élaborer ces descriptions est celle de la délimitation de la matière verbale à considérer : quels textes (comme objets empiriques) sont à retenir comme étant l'actualisation d'un genre discursif donné, qu'ils permettent de caractériser dans ses régularités formelles ? Or, pour effectuer ce choix fondateur, il faut déjà postuler l'existence pleine d'un genre, dont les textes retenus sont considérés comme étant l'actualisation : circularité pernicieuse, puisque le genre définit le corpus, mais qu'il faut cependant analyser celui-ci pour se prononcer sur la consistance du genre considéré et sur son existence même comme forme de la communication. Les traits communs à un *paquet* de textes instaurés en corpus sur la base de leur appartenance commune supposée à un genre peut n'aboutir qu'à caractériser un type de textes, puisque que cet ensemble peut ne renvoyer à aucune représentation métalinguistique

correspondante. À l'inverse, à un nom de genre discursif actualisant une représentation métalinguistique ordinaire, peuvent ne correspondre que de faibles caractéristiques communes de la matière discursive considérée, lesquelles peuvent constituer un artefact puisqu'il est rare qu'on ne puisse mettre en évidence des points communs à un ensemble de textes même constitué de manière aléatoire.

Que des régularités partagées, établies à partir d'un corpus de textes, soient attribuées soit à un genre discursif soit à un type de textes a des conséquences sur les modalités d'interprétation de ces régularités. La description d'un type de textes constitue une fin en soi, qui n'appelle pas, en fait, de dispositif interprétatif. Si l'on admet que l'analyse linguistique des genres de discours a pour objet de mettre en évidence les contraintes, les régulations ou les traits dominants de la matérialité verbale de textes qui sont classifiables sous un genre donné, cela revient à donner aux genres discursifs le statut épistémologique (mais seulement épistémologique) de catégorie typologique. Mais cela n'implique aucunement qu'ils soient tenus comme ayant le même mode d'être théorique que celui des types et des typologies textuelles. En matière de description linguistique des genres, la prudence méthodologique commande que l'on s'en tienne à des ensembles de textes dont on examine la consistance par rapport à des noms de genres attestant du caractère partagé des représentations sociales qui s'y attachent.

## 2.2. Variabilité des genres discursifs

De nombreux auteurs ont relevé le caractère labile des genres discursifs : l'impact des « règles de genre » sur les textes ne semble pas avoir la même visibilité, même pour l'observateur expert, que celui des « règles de grammaire » sur la phrase ou sur l'énoncé. Cette difficulté à cerner linguistiquement les caractéristiques de textes actualisant un même genre discursif sera considérée comme le symptôme unique de problématiques de l'hétérogénéité, de l'instabilité ou de la variabilité qui sont d'ordre différent. Il conviendrait d'ailleurs de spécifier les formes de différence impliquées par ces trois derniers termes, non équivalents sur le plan conceptuel.

La première forme de variabilité est de nature méthodologique et concerne l'identification des traits discursifs génériques et leur quantification. C'est une banalité que de rappeler que l'identification de signes linguistiques pertinents pour la description des textes suppose que soient établies des catégorisations théoriques de ceux-ci. Plus sérieusement, la quantification ne résout pas mécaniquement la question de savoir si telle régularité linguistique observée doit être considérée comme un marqueur du genre considéré : on est en effet amené à distinguer la *consistance* d'une régularité (sa masse linguistique quantifiable) et sa représentativité (son caractère de *marqueur* générique), puisque la présence importante d'un signe ou d'un ensemble de signes n'est pas nécessairement un trait distinctif générique. Une abondance de *je* n'est pas le marqueur univoque d'un récit autobiographique. Le terme de *marqueur* renvoie ainsi non uniquement à un trait linguistique, dont la consistance est objectivable, mais à une signalétique, de nature sociale, qui fait que l'on reconnaît traditionnellement ce trait comme indexant un genre : il suffit d'une unique occurrence (liminaire, il est vrai) de *Il était une fois* pour signaler un conte.

Une autre forme de variabilité, elle aussi communément appréhendée, est celle qui se manifeste quand on rapporte des textes tenus pour relevant du même genre à la forme discursive qu'ils actualisent, et qu'on estime la conformité de ceux-ci aux normes génériques. La difficulté est que ces régularités génériques ont été appréhendées à partir d'un corpus de textes, dont on sait qu'ils sont susceptibles d'actualiser le genre discursif de manière diversement fidèle. Il n'en reste pas moins que l'on se situe là dans une linguistique de l'écart et cela revient à considérer le genre discursif comme un type. Pour cerner cette conformité des textes à un genre discursif, on a utilisé, outre *type*, des termes comme *prototype (stéréotypes)*, *matrice* (Beacco 1988 : 36 et suiv.), *modèle*, *horizon d'attente*, ensemble de *règles*, *régulations*, *normes*, et la liste n'est pas close. Ces termes renvoient à des sèmes comme *similitude* (par affiliation, reproduction, duplication...), comme *contrainte d'intensité variable* (*modèle* étant ambigu de ce point de vue) et/ou comme *réfèrent abstrait*.

C'est l'analyse linguistique de la conformité de textes à un genre qui instaure les genres discursifs en « catégories prototypiques-stéréotypiques [...] définissables par des tendances ou des gradients de typicalité, par des faisceaux de régularités et des dominantes plutôt que par des critères très stricts » (Adam 1999 : 93-94). Cette constatation de l'instabilité, potentielle et relative des textes, considérés comme entrant dans un même genre discursif, par rapport au modèle dont ils procèdent, confirme le statut de présentation sociale partagée de la notion de genre : celle-ci agit comme une norme de comportement verbal et non comme une norme linguistique. Mais cela ne remet pas en cause le statut de représentation métalinguistique du genre discursif, qui n'est posé comme type que pour les besoins de l'analyse linguistique.

Ce positionnement épistémologique autorise l'examen de l'oscillation des textes par rapport à un « bassin discursif » identificateur : il fonde la finalité des analyses linguistiques des genres discursifs, qui est d'établir quelles formes linguistiques constituent les traits prototypiques d'un genre discursif et quelles formes de variation par rapport à ce prototype sont constatables dans les textes. Ce point de vue heuristique semble interdire de poser un genre discursif donné comme étant lui-même hétérogène : on peut, tout au plus, soutenir qu'il est constitué de types de discours ou qu'il emprunte des *régimes discursifs* (Beacco 1992 : 38) différents, qui sont alors des catégories d'analyse. Il ne peut, non plus, prendre en charge la question de l'interprétation des régulations constitutives d'un genre discursif : les variations constatables de texte à texte dans un même genre discursif sont sans doute à rapporter à des contextes immédiats et circonstanciels (dépendant du lieu et du moment, qui renvoient à un *conditionnement* des discours), celles des formes génériques à des configurations structurantes (qui renvoient à des *conditions* « profondes » de production).

C'est à partir de ces conditions de production des genres en tant que forme discursive (et non des conditions de production des textes en tant qu'occurrence d'un genre discursif) que l'on peut s'interroger, linguistiquement, sur une autre forme de variabilité des genres discursifs qui est que ceux-ci sont intrinsèquement différents entre eux parce qu'ils ne semblent pas présenter les mêmes formes de structuration.

On peut en effet caractériser chaque genre par des traits linguistiques qui permettent à l'analyste de dessiner les contours de chacun, mais ces catégories sont d'une rentabilité descriptive très variable suivant le genre considéré. Cela dénote que les formes des régularités génériques sont elles-mêmes diverses, non dans leurs contenus mais dans les modes dont elles informent chaque genre. Ainsi, certains sont très marqués par les objets de discours qu'ils construisent (par exemple, les faits divers), mais d'autres présentent une gamme ouverte d'objets de discours (conversation entre amis). Les constantes de linéarité (succession régulière et prévisible d'éléments discursifs) sont très évidentes pour certains (constats, articles scientifiques des sciences exactes), mais quasi nulles pour d'autres (articles de divulgation scientifique dans la presse quotidienne). Les uns sont formulaires, donnent prise à l'analyse automatique et permettent de produire de nouveaux textes par substitution lexicale (petites annonces, faire-part, vœux...), d'autres ne sont ni codifiés ni répétitifs mais pourtant apparentés. Des structures syntaxiques des phrases peuvent caractériser certains (écrits techniques, horoscopes, dictionnaires), alors que peu de régularités de cette nature sont décelables dans les homélies ou les journaux intimes. D. Maingueneau (2002 : 322-323) propose une nouvelle classification des genres discursifs précisément à partir du niveau d'intensité des contraintes qui informent leurs réalisations verbales : il distingue, dans l'ordre décroissant de conditionnement du modèle générique sur les textes, les genres formulaires ou à faible variation (construits à partir de formules et de schémas), ceux commandés par des scripts, ceux qui mettent en jeu des scénographies dont le choix revient à l'énonciateur, ceux qui impliquent de la créativité (comme la publicité) et ceux pour lesquels il n'existe pas de formats préétablis, mais uniquement des zones génériques déterminées.

Les genres sont donc à considérer comme des entités discursives à géométrie variable. Les « cristallisations » linguistiques qui les caractérisent semblent plus saillantes dans les genres discursifs relevant de sphères professionnelles, scientifiques ou techniques (où ils peuvent faire l'objet d'un enseignement explicite et de normes institutionnelles de production, impliquant un contrôle de conformité) que dans ceux de la socialisation ordinaire, constitutifs du répertoire discursif commun aux membres d'une même communauté. Ce mode d'être linguistique des genres discursifs traduirait la nature variable des « règles de discours » qui les structurent ainsi que la latitude laissée à l'énonciateur singulier. Il renvoie à la diversité des conditions socio-institutionnelles de production des genres, c'est-à-dire, en fait, à l'interprétation que l'on peut donner des régularités discursives observables.

Cette deuxième perspective cadrant la description des genres discursifs peut prétendre à être considérée, davantage que la précédente, comme une linguistique du discours, dans la mesure où ses objectifs et ses procédures, son ancrage dans la matière verbale et ses catégories analytiques en font un dispositif qui ne se différencierait pas fondamentalement, de ce point de vue, de linguistiques de la phrase. Ce « niveau-texte » d'analyse présente sa propre cohérence théorique et donc son autonomie. Mais il n'est à envisager pour lui-même, en ce qui concerne la description des genres discursifs, qu'en l'absence de dispositif théorique fiable auquel adosser l'interprétation de ses résultats (Beacco 1994). Il ne fait sens, dans



la perspective de l'analyse du discours, que dans la mesure où il permet d'assurer l'articulation entre une ethno-linguistique et une topologie des genres discursifs. Celle-ci a pour fonction de rendre possible une interprétation contrôlée des relations que les formes verbales des genres discursifs entretiennent avec des lieux sociaux qui les informent et qu'ils structurent en retour.

### **3. LES GENRES DISCURSIFS ET LA SPATIALITÉ SOCIALE**

Le projet de l'analyse du discours est, comme on le sait, d'articuler des formes discursives à des lieux, définis de manière plus large que par les dimensions de la situation d'énonciation, qui est un construit de nature linguistique, sans dimensions sociales. Ce projet a été réalisé sous deux formes dominantes, qui ont en commun de constituer un dispositif interprétatif explicite des régularités linguistiques observées dans les genres discursifs ou même dans des corpus de textes constitués sur des bases non génériques.

#### **3.1. Objets de discours et spatialité des formations discursives**

L'une consiste à déterminer la forme sémantique et les formes de construction, au fil des textes, des notions, schématisations, au sens de J.-B. Grize, ou objets de discours. Sa finalité est de mettre en évidence le travail de montage linguistique de ces représentations, tel qu'il s'effectue dans le discours, de manière à en faire apparaître le sens sociétal résultant. Par sens sociétal, on entendra la valeur assignée, dans une conjoncture donnée, à des éléments du lexique qui, en dehors de cette contextualisation, n'ont de sens qu'abstrait, alors que, dans l'espace du débat collectif, ils désignent, en dernière instance et de manière éventuellement antagoniste, des dispositifs juridiques et/ou matériels distincts, interprétables « à partir d'une position donnée », qui rend compte des modes de constructions de ces significations. Ces analyses, à entrée lexicale le plus souvent, s'appuient sur des dispositifs descriptifs comme les paradigmes désignationnels (Mortureux 1993). L'acte linguistique d'interprétation consiste à démonter la schématisation, comme produit/processus, en la décrivant, et à la localiser dans des formations discursives, de nature idéologique et historiquement constituées.

Une autre forme prise par l'analyse du discours est centrée sur les genres et sur leurs formes. Elle s'attache à rendre compte, non de la forme de textes par rapport à un genre discursif (identification des régularités), mais des formes des genres discursifs par rapport à des lieux de production, de diffusion et de réception dans lesquels ils s'inscrivent et qu'ils caractérisent (interprétation des régularités). Ce qui est en jeu est d'interpréter la variabilité intrinsèque des genres discursifs et de remonter à ce qui produit ces régulations, prescriptions ou conventions, dont la force normative est d'impact variable suivant les genres discursifs considérés. C'est cette seule perspective qui nous retiendrons désormais.

La description des genres discursifs comporte ainsi une composante dont la fonction est de rendre compte des régularités qui caractérisent ceux-ci. Ce dispositif interprétatif ne peut être laissé à la seule sagacité individuelle du descripteur, même si elle est souvent très éclairante. Il ne peut non plus se réaliser pleinement par l'élaboration de typologies formelles, qui sont des

produits de l'analyse, où les genres discursifs sont abordés dans leur typicité et qui n'ont pas valence interprétative. Une direction de recherche est dessinée depuis longtemps qui mériterait d'être suivie plus avant, celle des espaces sociaux dans lesquels s'inscrivent les genres discursifs. Il ne s'agit pas tant de verser dans la sociologie de la communication que de construire, en concordance avec les données, le concept de configurations ethno/socio-historiques qui permette de décrire les effets linguistiques dialectiques de cette localisation des genres discursifs sur la structuration des lieux socio-communicatifs et de ces lieux sur les formes linguistiques des genres discursifs.

### 3.2. Localisations des genres : « espèces d'espaces »<sup>3</sup>

Ce qui est en débat est la détermination des *unités spatiales* ou *sphères d'emploi* les plus aptes à constituer un cadre théorique rendant compte de l'organisation des genres discursifs. On écartera les notions de *place* et de *réseaux de places*, telles qu'elles ont été utilisées dans l'analyse du discours des années 70, parce qu'elles se situent à un niveau topologique autre, celui d'une tectonique de formations discursives antagonistes, dont la configuration est plus déterminante, *a priori*, pour les objets de discours que pour les formes génériques qu'elles empruntent. On ne retiendra pas davantage celle d'*événement discursif*, utilisée, après D. Hymes, par J. Swales (« A genre is a class of communicative events », 1990 : 45), car elle constitue une catégorie dérivée, devant être elle-même définie en termes d'espace-temps.

Le concept de *communauté discursive* semble plus adéquat à ces fins théoriques, parce qu'il n'est ni strictement sociologique ni uniquement linguistique. L'emploi de cette catégorie « spatiale » n'est nouveau ni dans l'ethnographie de la communication où elle est apparue sous la forme de « communauté de communication », ni dans l'École française d'analyse du discours. « Ce concept de communauté discursive, en tant qu'institution qui reçoit sa cohérence de ses pratiques discursives, quelle que soit la nature de son organisation sociale et technique, [...] est en mesure d'assurer la constitution d'espaces discursifs structurés... » (Beacco et Moirand 1995 : 49). Cette option conduit à rechercher des traits susceptibles de permettre une caractérisation de différentes formes de communautés discursives. On pourrait retenir des descripteurs comme :

- les genres de discours utilisés pour de la communication interne et pour de la communication avec l'extérieur de la communauté
- le statut, hiérarchisé ou non, des producteurs de textes relevant de genres donnés dans la communauté discursive
- les conditions d'accès au statut de producteur de textes relevant de genres internes
- les « chaînes génériques » constituées par les élaborations successives d'une même « matière sémantique » qui s'effectuent sous des formes génériques distinctes (par exemple, dépêches d'agence de presse, archives, témoignages et interviews confluent dans les reportages)

3. G. Perec ne pouvait pas ne pas être convoqué à propos des genres, lui dont on connaît l'habileté de faussaire générique : *Cantatrix sopranica L et autres textes scientifiques* (1991, Seuil).

### *Les genres de la parole*

- les conditions d'accès aux genres internes (confidentiel, réservé, public...)
- l'existence et le rôle d'instances institutionnelles d'évaluation, de normalisation ou de contrôle, variables suivant les genres discursifs
- les chaînes génériques externes (transmission), à considérer en fonction du « degré d'éloignement » par rapport à la communauté source
- le statut et la localisation des producteurs (internes ou extérieurs) de textes
- leur spécialisation ou polyvalence générique
- les destinataires des genres externes et l'usage prévu de ces textes
- le statut de marchandise des textes produits dans un cadre générique donné

Cet ensemble de paramètres, très provisoire, dessine ce qui pourrait constituer une infrastructure, à éléments discrets, pour des dispositifs interprétatifs autorisant la mise en relation de traits linguistiques des genres discursifs et la localisation de ceux-ci par rapport à ces communautés. Dans *L'astronomie dans les médias* (Beacco 1999 : 13-16), plusieurs catégories de communautés discursives ont été proposées comme lieux où inscrire les genres discursifs dans des conditions de production, de diffusion et de réception spécifiées. Un approfondissement de la recherche dans cette direction conduirait probablement à l'élaboration d'une cartographie des genres discursifs calée sur l'organisation interne des différentes catégories de communautés discursives et tenant compte de leurs relations.

Mais cette spatialité en noyaux n'est pas la seule forme possible de la structuration des lieux du discours. Elle ne rend pas compte du positionnement de tous les genres discursifs, puisque certains entrent potentiellement dans le répertoire discursif de tous les membres d'une communauté de communication et sont aussi transversaux à toutes des communautés discursives. Il s'agit des genres discursifs de la socialisation ordinaire (familiale, amicale, de service...), dont on ne sait s'il faut les faire correspondre aux genres du discours quotidien de Bakhtine (1984 : 266 et 271). Il n'est pas certain que ces genres de la conversation, auquel il convient d'adjoindre les genres écrits ordinaires correspondants, constituent un ensemble homogène en termes de conditions de surgissement et d'interprétation des régularités génériques qui les caractérisent. On peut au moins, après D. Hymes, retenir l'hypothèse qu'y sont à l'œuvre des normes de comportement langagier, sociologiquement et culturellement variables, définissant, en particulier des cultures du langage distinctes d'une communauté à l'autre, à interpréter plutôt en termes de conformité sociale que d'institutions.

Enfin, l'espace médiatique est d'une autre nature encore. Il constitue en effet un marché des genres discursifs et des textes, alimenté par des communautés discursives qui produisent des biens, qui sont précisément des « textes » indexés par rapport à un genre. Mais cet espace tend à se confondre avec l'espace public des communautés socio-politiques, qui est celui où sont mis en circulation et se confrontent opinions et valeurs. Les constantes linguistiques des genres discursifs qui y ont cours (reportages, éditoriaux, interviews, émissions de jeu, de divertissement...) doivent probablement s'appréhender, en relation avec la valeur ajoutée qu'elles donnent au produit médiatique (devant, par exemple, le vieillissement des genres télévisuels), dans le cadre de stratégies de créativité industrielle de genres, et en relation avec les attentes des publics dans un rapport d'offre et de demande, où l'offre est en position de conditionner la demande. En fait, dans l'espace médiatique, ce sont les objets de discours et,



